

Restes de sangliers dans les bacs à ordures : u troppu stroppia !

Francis Giudici, président de la communauté de communes du FiumOrbu-Castellu tire la sonnette d'alarme. Depuis la reprise de la chasse le 15 août, les agents en charge de la collecte des déchets ménagers ont constaté à diverses reprises la présence de morceaux et d'abats de sangliers dans les containers à ordures. Des déchets provenant du dépeçage des animaux tués qui impactent sévèrement la tâche des personnels en charge du ramassage.

Manque de respect envers les agents

« Les odeurs de viande en décomposition tout comme les problèmes sanitaires que cela peut poser, notamment la présence de mouches et de rats, rendent la collecte des ordures insupportable pour les agents. Le comportement de ceux qui jettent ces débris de sangliers est inadmissible, développe le président de l'interco. Je demande donc aux personnes qui procèdent à ce type d'incivilités de

se ressaisir avant que des actions administratives ou judiciaires ne soient entamées.

Le respect que l'on doit aux employés de la communauté des communes ne souffre d'aucun comportement de ce type que je qualifie d'intolérable. »

Ce manque de respect est d'autant plus insupportable qu'il y a encore quelques mois, pendant la période de confinement, ces agents étaient considérés comme des héros et souvent félicités par la population.

Les incivilités commises par certains chasseurs qui ternissent l'image de tous les autres sont incompréhensibles puisque des solutions existent pour se débarrasser des restes de sangliers tués. La fédération départementale de chasse a en effet implanté des fosses pour recueillir les carcasses et restes dans divers territoires insulaires. Dont une sur la commune de Vintisari, à Travu, qui a été inaugurée au cours de l'été 2019.

P.B.